

## **Inauguration de la piste cyclable Le Theil-de-Bretagne - Retiers**

**Ce mercredi 20 septembre, Roche aux Fées Communauté inaugure sa première piste cyclable reliant Le Theil à Retiers, en présence de Laurent Jalabert, des financeurs, partenaires, associations, dont les travaux, débutés en 2022, se sont achevés en mars 2023.**

Cette voie d'une longueur de 2,3 kilomètres a été considérée comme une priorité en raison de ses enjeux stratégiques, notamment en renforçant les liaisons vers Retiers. Le projet a été amorcé en 2018 avec le lancement du plan vélo expérimental de Roche aux Fées Communauté, qui a depuis permis l'émergence de quatre liaisons définies en concertation et prévues d'ici 2026 : Retiers – Le Theil, Retiers – Roche aux Fées (Essé), Roche aux Fées (Essé) – Marcillé Robert, et Retiers – Coësmes.

Une première étape de développement de piste cyclable en milieu rural

soulignée par Benoit Clément, Maire du Theil de Bretagne : « C'est un atout précieux au service de la transition écologique et des habitants, une alternative permettant les déplacements de proximité », un projet riche de sens qui s'inscrit aussi dans le plan mobilité de la commune.

La piste cyclable Le Theil de Bretagne-Retiers a vocation à faciliter les déplacements doux et rendre les cyclistes, piétons plus visibles sur l'espace public grâce à des infrastructures sécurisées

souligne Luc Gallard, Président de la communauté de communes. Une piste qui vise également à favoriser l'intermodalité en direction de la gare de Retiers, offrant ainsi une alternative respectueuse de l'environnement pour se rendre à Rennes.

La mise en place de cette piste cyclable s'inscrit dans la volonté de Roche aux Fées Communauté de promouvoir le vélo comme moyen de transport sain et respectueux de l'environnement.

Une infrastructure qui s'inscrit également dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la collectivité, un plan d'actions visant à favoriser la transition énergétique et la préservation de la qualité de l'air et dans son projet de territoire, qui intègre le développement des mobilités décarbonées pour un avenir plus durable « l'idée est de ménager notre territoire, en en prenant soin, le travail autour du vélo va se poursuivre » indique Luc Gallard.

« Une priorité autour des mobilités qui converge aussi avec celle du Département d'Ille-et-Vilaine et sur un territoire innovant » comme souligné par Luc Chenut, Président du Conseil Départemental.

Roche aux Fées Communauté invite tous les habitants et amoureux du vélo à profiter de cette nouvelle infrastructure qui contribuera à un mode de vie plus actif. Un encouragement à la pratique du vélo pour lequel elle a d'ailleurs été labellisée "Territoire Vélo".

La réalisation de la piste cyclable Le Theil de Bretagne à Retiers a été rendu possible grâce à ses partenaires financiers. D'un coût de 928.085€ HT, la voie douce a été co-financée à hauteur de 62%.

L'Union européenne a apporté son soutien financier à hauteur de 51 171€ via le programme Feader Leader, l'État a contribué grâce au concours d'un appel à projets en faveur du vélo pour 261 549€, La Région Bretagne a soutenu cet aménagement pour un total de 150 000€, et le Département d'Ille et Vilaine a octroyé une subvention de 116 273€.

*Photo : Inauguration au Theil-de-Bretagne, Thierry Restif, maire de Retiers, Sébastien REY, Secrétaire général Sous-préfecture de Fougères-Vitré, Françoise Gatel Sénatrice d'Ille et Vilaine, Luc Gallard, Président de Roche aux Fées Communauté, Laurent Jalabert, Benoit Clément, Maire du Theil, Monsieur Stéphane PERRIN-SARZIER, Vice-Président Région Bretagne, Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, Daniel Bordier et Christian Sorieux, Vice-Présidents à RAFCOM et Laurent Guiriec, responsable des mobilités à RAFCOM.*

Publié le 22 septembre 2023